

LE PROGRAMME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



17 Objectifs pour réaliser un monde meilleur à l'horizon 2030

Vue d'ensemble

Avec l'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable par l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 25 septembre 2015, la communauté internationale a inauguré une nouvelle ère de développement international et de partenariat multilatéral. Marquant le 70ème anniversaire des Nations Unies sous le slogan, « Une ONU plus forte pour un monde meilleur », cette adoption historique entérine un nouveau programme intitulé "Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030".

Quoi ?

Il s'agit d'un programme universel applicable à tous les pays du monde, quels que soient leurs degrés de développement, cadrant le développement global pendant les 15 années à venir, 2016-2030. Fruit d'un large processus inclusif de consultations et de négociations, ce nouveau programme pour l'après 2015 ambitionne de libérer l'humanité de la pauvreté, de la faim, de la violence, de la peur et de veiller à ce que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel, dans la dignité et le respect de leurs droits et dans un environnement sain.

Il couvre 17 objectifs (succédant aux 8 objectifs du millénaire pour le développement : OMD 2000-2015) et 169 cibles structurés autour de 5 domaines clés ou les 5 P (Peuple, Planète, Prospérité, Paix et Partenariats) intégrant les trois dimensions du développement durable (sociale, économique et environnementale) et pour la première fois la dimension bonne gouvernance, paix et justice dans le cadre d'un partenariat mondial revitalisé.

Outre le cadre de résultats (objectifs et cibles), le programme comprend une vision intégrée, des principes, une stratégie de mise en oeuvre et un cadre d'examen et de suivi.

Pourquoi ce programme ?

Tirant enseignement des limites constatées des OMD, le nouveau programme vise à **apporter des réponses concertées, innovantes et ambitieuses aux :**

(1) objectifs (ODD) non encore réalisés ou connaissant peu de progrès tels que ceux liés à la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile.

(2) nouveaux défis tels que : i) l'élimination de la pauvreté et la faim avec une personne sur huit dans le monde (800 millions de personnes) qui vit encore dans une extrême pauvreté et environ 795 millions de personnes souffrent encore de la faim, ii) le changement climatique et ses effets, iii) les catastrophes naturelles qui deviennent plus fréquentes et plus intenses, iv) l'épuisement des ressources naturelles, v) la persistance voire l'aggravation des inégalités, vulnérabilités et exclusion, vi) la spirale des conflits, l'extrémisme violent, le terrorisme et les crises humanitaires connexes et le déplacement forcé des personnes, vii) les menaces pour la santé mondiale des pandémies et maladies émergentes, viii) le déficit de gouvernance et de responsabilité.

(3) besoins urgents d'un changement transformationnel vers un développement global, inclusif, équitable et durable via un changement dans les modes de consommation et de production et une utilisation plus modérée des ressources.

FAITS ET CHIFFRES

- Le nouveau programme de développement durable a été **adopté le 25 septembre 2015 par 193 Etats membres de l'ONU.**
- Le programme est le résultat de la convergence de deux processus parallèles : le processus de réalisation des OMD se focalisant essentiellement sur le développement social et le processus de réalisation des résultats de la conférence Rlo +20 se focalisant sur la dimension environnementale du développement durable.
- **17 ODD et 169 cibles couvrant 5 domaines clés** ou 5P: Peuple, Planète, Prospérité, Paix et Partenariats (voir schéma).
- **Environ 230 indicateurs** ont été développés pour suivre le progrès des ODD et des cibles et pour servir de référence lors de l'élaboration des rapports annuels relatifs aux ODD.
- **6 principes** ont guidé l'élaboration de ce programme à savoir : i) l'appropriation nationale, ii) l'approche participative et inclusive, iii) l'universalité, iv) ne pas faire de laisser pour compte, v) l'approche basée sur les droits de l'homme, vi) l'approche intégrée de développement durable.
- **6 types de parties prenantes clés** ont apporté leurs contributions : i) institutions des Nations Unies, ii) le monde des affaires et industries, iii) la société civile, iv) les régions, v) le milieu scientifique et universitaire, vi) les dirigeants politiques.
- Environ **8 Millions** de personnes ont été consultés dans le monde .

Qui a participé à son élaboration ?

Outre les Etats membres, 6 types de parties prenantes clés ont apporté leurs contributions : **(1) un groupe inter agence regroupant 60 entités des Nations Unies et organisations internationales.** **(2) le monde des affaires et industries à travers le groupe de travail ouvert, et le Pacte mondial des Nations Unies.** **(3) la société civile** par le biais de **11 consultations thématiques mondiales et 100 consultations nationales** dans plus de **60 pays** et une enquête mondiale innovante «**My World**» qui a touché **8 millions** de personnes à travers le monde. **(4) les Régions :** à travers les consultations menées par les commissions économiques régionales. **(5) le milieu scientifique et universitaire :** à travers le comité scientifique et technologique et à travers le réseau des solutions pour le développement durable. **(6) les dirigeants politiques :** à travers la consultation des collectivités locales et des dirigeants nationaux.

Comment sera mesuré et suivi le progrès des réalisations des ODD ?

Les 17 ODD et 169 cibles seront suivis par un nouveau cadre intégré de suivi et d'examen qui servira de référence lors de l'élaboration des rapports annuels relatifs aux ODD. Environ **230** indicateurs ont été développés par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur (GENUE) et adoptés par la Commission des statistiques de l'ONU (en mars 2016) ■

17 ODD autour de 5 domaines clés

PEUPLE

Mettre fin à la pauvreté et à la faim, dans toutes leurs formes et assurer la dignité et l'égalité.

PROSPÉRITÉ

Assurer une vie prospère et épanouissante.

PLANÈTE

Protéger les ressources naturelles et le climat de notre planète pour les générations actuelles et futures.

PARTENARIATS

Un Partenariat mondial revitalisé pour le développement durable et un esprit de solidarité renforcé.

PAIX

Favoriser l'avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives, libérées de la peur et la violence.

ONU, BCR
mahmoud.ghoull@undp.org
Tunis- Septembre 2016

PEUPLE

- Objectif 1.** Eradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.
- Objectif 2.** Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.
- Objectif 3.** Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.
- Objectif 4.** Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir les opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie.
- Objectif 5.** Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.

PLANÈTE

- Objectif 6.** Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et l'assainissement pour tous.
- Objectif 12.** Assurer des modes de consommation et de production durables.
- Objectif 13.** Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.
- Objectif 14.** Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable.
- Objectif 15.** Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutte contre la désertification, et stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de biodiversité.

PROSPÉRITÉ

- Objectif 7.** Assurer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous.
- Objectif 8.** Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
- Objectif 9.** Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation.
- Objectif 10.** Réduire les inégalités dans et entre les pays.
- Objectif 11.** Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.

PAIX

- Objectif 16.** Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.

PARTENARIATS

- Objectif 17.** Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.